

Annexe – Actions éligibles pour réduction bénévole

Merci de choisir au moins deux actions et indiquer le nombre de fois où vous vous engagez à soutenir l'action en question.

Un chèque de caution de 20 euros est demandé qui sera encaissé seulement en cas de non réalisation des actions bénévoles.

Action	Choix
Participation en tant que bénévole à l'organisation de la compétition N3 de kayak polo, les 16-17 mai 2020 à Bois-Français (au minimum ½ journée)	
Participation en tant que bénévole à l'organisation de la compétition de descente et traversée de Grenoble, le 6 septembre 2020 à Grenoble	
Installation / rangement du matériel nécessaire à l'organisation d'autres événements club	
Participation à une séance de réparation officielle du matériel club	
Encadrement sorties club sur une journée	
Encadrement Ecole de Pagaie (au moins deux)	
Gestion des réparations et entretien du fourgon et des remorques	
Autre :	
Autre :	

NB : Les suggestions d'actions seront soumises à validation par le bureau.